



Le Baromètre Entreprises de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.

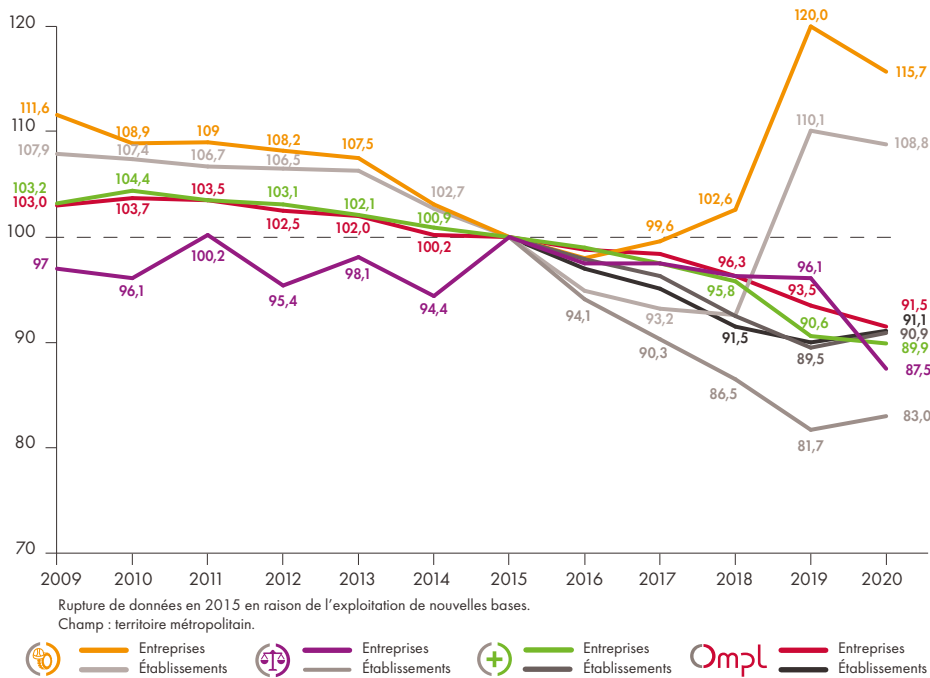


RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Par rapport à 2015, le stock d'entreprises du champ de l'OMPL a fortement diminué (- 8,9 %). Selon les données disponibles, le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Une rupture de série intervient en 2015 sur les données établissements. Avant cette date, les établissements du secteur juridique et des entreprises d'experts en automobile ne pouvaient pas être comptabilisés.

Évolution annuelle des entreprises et établissements employeurs, 2009-2020 (base 100 en 2015)



Données au 01/01. Sources : OPCI-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, démographie des entreprises et établissements, 2009-2015, Insee, fichiers Sirène, 2015-2020.



Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Entreprise individuelle (EI) : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Groupe et assimilé : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les associations, GIE, sociétés civiles, SCM, SCP, sociétés de fait, sociétés en participation et autres personnes morales de droit privé.

Société commerciale et assimilée : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique



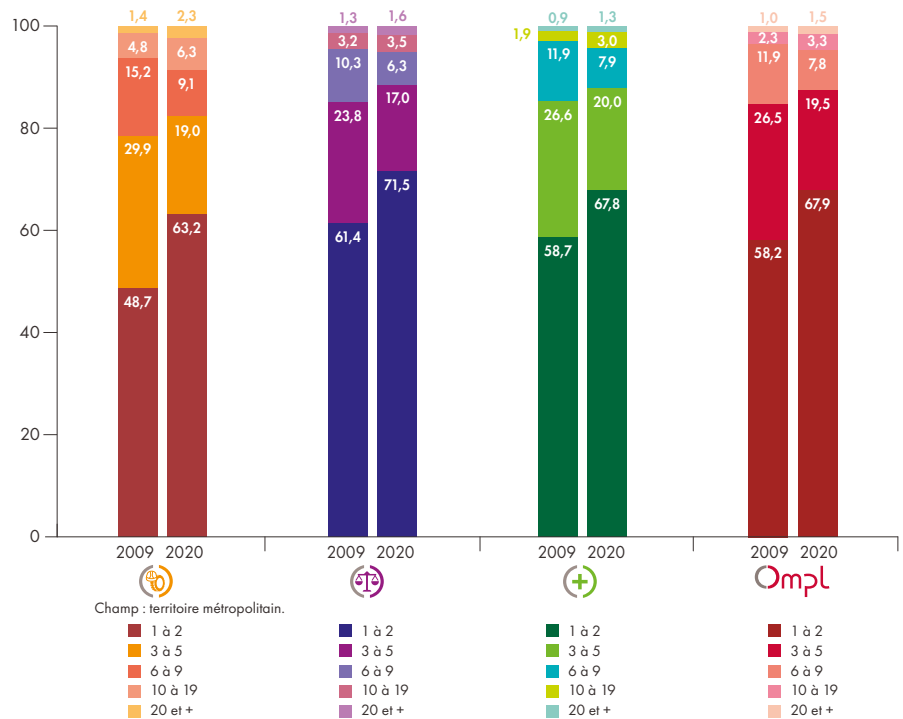
Secteur santé



ATOMISATION DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Depuis 2009, le champ de l'OMPL est caractérisé par une diminution notable de la taille des entreprises. Les structures de moins de trois salariés voient leur part progresser (+ 9,7 points) de même que celles de plus de 10 salariés (+ 1,5 point), au détriment de celles de 3 à 9 salariés (- 11,1 points).

Évolution de la répartition des entreprises employeuses par tranche d'effectifs (effectifs moyens au cours de l'année, 2009-2020, %)



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



NETTE DÉSAFFECTATION POUR L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

Les sociétés et assimilées (43,5 %) sont devenues la forme d'entreprise la plus fréquente au sein du champ de l'OMPL.

Une reconfiguration profonde du tissu entrepreneurial est à l'œuvre avec le recul important de la part des entreprises individuelles (- 21,7 points).

Évolution de la répartition des entreprises employeuses par statut juridique (2009-2020, %)



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.